

Nous certifions par la présente, en qualité d'Auditeurs externes, et sur base des pièces comptables originales reçues pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, avoir procédé à l'inscription et à la vérification de l'intégralité des pièces dans les comptes de la Fédération Européenne des Médecins Salariés (F.E.M.S), et n'avoir constaté à ce jour aucun manque de pièces justificatives ou de dépenses injustifiées en relation avec les opérations bancaires pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 de l'Association.

-Le surplus au 31 décembre 2017 s'élève à : 12.291,51 euros

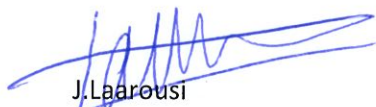
-Le solde du compte banque à vue de l'Association s'élève au 31 décembre 2017 à : 86.834,86 euros

-Le solde du relevé de titres de l'Association selon la dernière estimation reçue s'élève au 31 décembre 2017 à : 88.588,28 euros.

-Nous n'avons à ce jour pas connaissance de dettes inscrites au passif de l'Association.

-Il subsiste au 31 décembre 2017 des créances pour un montant de 4.758 euros (cotisations membres impayées au 31/12/2017).

Fait à Bruxelles, le 24/04/2018



J. Laarousi
Associé.